

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## ECOLE MATERNELLE EMILE BOCKSTAEEL



### **VILLE DE BRUXELLES**

### **ECOLE MATERNELLE EMILE BOCKSTAEEL**

104, rue Heysel  
1020 Bruxelles

☎ 02 474.11.00 - 📠 02 474.11.08

Site : [www.brunette.brucity.be/bockstael/mat/index.html](http://www.brunette.brucity.be/bockstael/mat/index.html)

E-mail : [mat.bockstael@brunette.brucity.be](mailto:mat.bockstael@brunette.brucity.be)

*Le présent projet d'école s'inscrit dans le cadre général du projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles.*

*Il est le **contrat qui lie les familles et l'école.***

*En choisissant notre école, les parents acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.*

*Nous vous en souhaitons bonne lecture.*

### **1. Portrait de l'école**

*Notre école appartient au réseau officiel subventionné qui fonde son enseignement sur les principes de démocratie, de neutralité et de pluralisme. L'école est ouverte à tous les enfants sans distinction d'origine, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.*

*L'école maternelle est implantée dans un bâtiment dit « basse énergie », qui s'inscrit dans un contexte de développement durable.*

*Elle fait partie de l'entité scolaire qui nous lie à l'école primaire Emile Bockstaël favorisant ainsi une passerelle crèche-maternel et une charnière vers l'école primaire.*

## **2. Organisation de l'école en cycle**

*L'école fondamentale d'aujourd'hui couvre 2 étapes :*

<b>Etape 1</b> <b>De 2 ans ½ à 8 ans</b>		<b>Etape 2</b> <b>De 8 ans à 12 ans</b>	
<b>Cycle 1</b>	<b>Cycle 2</b>	<b>Cycle 3</b>	<b>Cycle 4</b>
<i>Accueil 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> maternelle</i>	<i>3<sup>e</sup> maternelle 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaire</i>	<i>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire</i>	<i>5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire</i>

### **Année complémentaire**

*Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, remédiation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année,...).*

## **3. Nos projets**

*Trois types de projets sont développés dans notre école :*

- *Les projets à court terme permettent à l'enfant des apports libres. Ceux-ci seront présentés en classe et exploités de manière variée.  
Suivant l'intérêt suscité, ils peuvent induire un projet à moyen terme.  
Exemple : Une maman présente une recette, nous abordons le thème de la cuisine du monde.*
- *Les projets à moyen terme jalonnent l'année scolaire. Ils émaneront d'activités à caractère culturel ou sportif ou seront au contraire renforcés ou finalisés par celles-ci. Exemple : L'arrivée de Saint Nicolas nous motive à travailler sur l'évolution du jouet.*
- *Le projet à long terme est défini annuellement par classe ou par division. Il est réalisé périodiquement durant l'année scolaire et est finalisé lors de la « fête des enfants ».*

Lors de ces projets, les activités d'éveil, du développement corporel, de communication orale et écrite, mathématique, scientifique et esthétique sont favorisées. (cf. Enjeux avant 6 ans)

#### 4. Acquisition de savoir-être pour apprendre à vivre ensemble

L'école doit promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

##### 1. Comment mettre en pratique la théorie ?

Au travers de différentes activités :

- mettre les enfants dans des situations de défi
- travailler par essais et erreurs
- donner du sens aux apprentissages

=> la manipulation concrète et l'expérimentation est toujours suivie d'une mise en commun.

##### 2. Équilibre entre travail individuel et collectif.

Les enfants travaillent :

- individuellement : à la réalisation d'une tâche;
- en ateliers (par petits groupes): jeux symboliques, jeux de construction, jeux de société, ateliers culinaires, ateliers créatifs, jeux d'expériences, jeux psychomoteurs ...
- en ½ groupe : atelier lecture (BCD);
- en commun : fête des enfants -> apprendre à réaliser un projet ensemble.

##### 3. Citoyenneté.

L'apprentissage à l'école de quelques principes et gestes de respect civique devient une priorité. Il nous a semblé important de rédiger une « charte », complémentaire au règlement d'ordre intérieur.

Nous engageons tous les partenaires internes et externes à l'école à l'appliquer scrupuleusement.

Elle vise à développer la citoyenneté par la responsabilisation des enfants et des adultes aux règles de vie scolaire, par l'élaboration et la mise en application de consignes de sécurité, par le respect de l'environnement et d'autrui, par des confrontations.

## 5. Un esprit sain dans un corps sain

Comme disait Françoise Dolto : « tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences ».

Notre école reste attentive à quelques priorités :

- Favoriser le développement psychomoteur de l'enfant lors de séances d'évolution dans la salle de psychomotricité spécifique (Accueil et Division inférieure), de natation (bimensuelles, Division Supérieure), de psychomotricité données par un psychomotricien.
- Education à la santé en proposant des collations équilibrées.
- Projet de travail sur la sécurité personnelle, « Eveil à soi et aux autres ».

## 6. Environnement

Une attention permanente est portée au tri sélectif des déchets tant dans les classes que dans l'ensemble de l'école.

L'eau est privilégiée en tant que boisson rafraîchissante.

L'usage de boîte à tartine réutilisable est conseillé.

Le gaspillage des feuilles de papier, des pages de cahiers n'est pas toléré.

L'école s'inscrit dans le cadre du « Plan de Déplacement Scolaire », soucieux de la mobilité durable et de la sécurité routière.

## 7. Ouverture sur le monde extérieur

Elle encourage la participation à des excursions d'un ou plusieurs jours car elle estime qu'il est essentiel "d'élargir les horizons" des élèves dans le but de développer leur autonomie hors du milieu familial.

### 1. Ouverture sur le quartier

Découverte des possibilités offertes par le quartier :

- promenade au parc (saisons)
- activités sportives au stade
- visite à la maison de repos
- visite de l'Atomium
- ...

2. Activités culturelles et sportives (payantes).
  - Sorties au théâtre, au cinéma, au musée, ...
  - Activités sportives, natation toutes les deux semaines (div. Sup.), psychomotricité.
  - Projet intergénérationnel.
  - Voyage scolaire.
  - Spectacles à l'école.
3. Accès aux médias.
  - Présence d'ordinateurs dans les classes.
  - En BCD : apport de livres, revues, documentations.
  - Travail avec des supports multimédia.
  - Utilisation des photos numériques.
  - Utilisation des CD, ... (histoires, jeux auditifs ...)
4. Éveil aux professions.
  - Possibilité de faire appel aux parents pour présenter leur activité professionnelle.
  - Accueil des partenaires extérieurs (psychologue, infirmière, médecin, ...)

## 8. Acquisition savoir et savoir-faire

Notre rôle de pédagogue nous incite à mettre en place une évaluation formative\*. Celle-ci est effectuée en cours d'activité et vise à apprécier le progrès accompli par l'enfant et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage. L'évaluation a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant. Elle se fonde en partie sur l'auto-évaluation. (cf. Décret Missions 1997).

Les concertations de l'équipe éducative (par cycles ou collectives) favorisent le travail en équipe, condition indispensable à la cohérence des pratiques et la continuité des apprentissages.

Chaque année, les enseignants suivent des formations. Elles s'inscrivent dans un plan de formation commun à toute l'équipe éducative et permettent une réflexion approfondie des pratiques au bénéfice des enfants.

Découvrir, produire et créer.

- Proposer des activités structurées, dirigées, libres : bricolage, graphisme, art, manipulation, éveil, langage, psychomotricité, ...

- *Construire et structurer un temps vécu :*
  - *Tableau des jours de la semaine, calendriers ...*
  - *Tableau des projets.*
  - *Tableau des responsabilités.*
  - *Tableau des anniversaires.*
  - *Livre de vie.*
- *Construire et utiliser des référents pour développer des apprentissages en lecture, mathématique,...*
- *Permettre aux enfants de se familiariser avec des ordinateurs aujourd'hui incontournables.*
- *Proposer des activités variées : sorties culturelles, sportives, scientifiques, artistiques ...*

## 9. Communication Ecole-Famille

- *Les parents assurent un **suivi scolaire** en s'intéressant aux activités faites par leur enfant tout en laissant à l'enseignant son rôle pédagogique.*
- *Pour ce qui est de l'éducation des enfants, l'école a certes un rôle à jouer, par exemple en leur inculquant le respect d'un certain nombre de règles de vie en communauté (cf. Charte), mais il est clair **qu'elle ne peut se substituer** aux parents qui gardent la pleine responsabilité en ce domaine.*
- *Les parents fournissent un **bien-être matériel** aux enfants : tenue propre, correcte et adéquate, paiement des repas, des garderies, participation aux frais d'excursions ou de sorties culturelles.*
- *Ils veillent à être ponctuels et à accomplir les tâches administratives.*
- *Ils **participent** à la vie de l'école en entretenant des rapports positifs et constructifs avec les enseignants, en faisant part aux enseignants ou à la direction des soucis ou problèmes éventuels, en assistant aux fêtes, évènements de l'école ainsi qu' aux réunions de parents.*
- *Les parents s'engagent à apporter à leur enfant l'**aide nécessaire à son épanouissement** en accord avec les enseignants, la direction, l'équipe du centre Psycho-Médico-Social II et le service de Promotion de Santé à l'Ecole.*

TOUT CE QUI A ÉTÉ CITÉ PRÉCÉDEMMENT L'EST À TITRE INDICATIF ET EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DES PROJETS DE L'ANNÉE.